



Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ADEB du 21 septembre 2019

Le 21 septembre 2019, à 18 heures, les membres de l'association ADEB, se sont réunis à la salle « La Croisée » rue 78630 Orgeval, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Présents : 31, Procurations : 45. Plus des trois quarts des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'Assemblée a été présidée par son Président Michel Mendiboure, assisté de Mr Lambert Christophe Vice-président de l'association, de Mme Aurélie Lambert, trésorière et Mme Picard-Mendiboure, secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance en présentant notre partenaire burkinabé, Monsieur Lassané BADINI, Inspecteur Chef de l'Éducation Nationale du Burkina-Faso, venu spécialement assister à l'Assemblée Générale de l'ADEB, pour présenter et expliquer le résultat des actions mises en œuvre à ce jour par l'ADEB, à la demande de la population de MOYARGO et sous sa responsabilité.

Le Président remercie l'assemblée d'être venue si nombreuse et propose l'adoption du procès verbal de l'assemblée Générale ordinaire du 30 novembre 2018, communiqué à l'ensemble des adhérents et mis en ligne sur le site de l'association : PV approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a été rappelé par son président :

- Rapport moral
- Rapport d'activité 2018
- Rapport financier 2018
- Projets 2019

Michel Mendiboure fait lecture du rapport Moral du Président. (Voir pièce jointe)

Christophe Lambert, fait lecture du rapport d'activités de l'année 2018 et des projets en cours concernant l'année 2019, et Marie José Picard-Mendiboure évoque son voyage de mars 2018 dans des conditions toutes particulières, et la mise en place des nouvelles orientations de l'association, autour des écoles ; appui à la bibliothèque de l'école « Naba Yanfo » en périphérie de Ouagadougou et surtout l'aide à la construction de bâtiments scolaires dans le village de MOYARGO. (Voir pièce jointe)

La trésorière, Mme Aurélie Lambert nous a présenté les comptes de l'association et fait



lecture du rapport financier de l'année 2018 et prévisionnelle pour l'année 2019 (voir pièce jointe)

Le Président met aux voix, conformément à l'ordre du jour :

- Rapports d'activités et financier : adopté à l'unanimité
- Approbation du budget : adopté à l'unanimité

Le Président informe l'assemblée du contenu de la correspondance reçue de la part de notre Vice-présidente, Mme Barbara DROUET qui souhaite, tout en restant membre de l'association, démissionner de son poste de Vice-présidente pour raisons personnelles. C'est avec un grand merci pour son investissement tout au long de ces années et un grand regret de son départ que l'assemblée prend note de cette décision.

Toutefois, le Président a bien involontairement manqué au protocole en début de séance en n'informant pas l'assemblée de la présence de, Madame LAMURE Françoise Responsable des Associations, Gestionnaire des Fêtes et Cérémonies de la Mairie D'Orgeval ainsi que de Monsieur DUPON André, Adjoint au Maire en charge des Affaires financières, fêtes et Associations de la Mairie D'Orgeval.

Ce dernier avec beaucoup de gentillesse a pris la parole pour nous confirmer l'aide apporté par les représentants élus d'Orgeval auprès des associations et de l'ADEB en particulier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Orgeval, le 21 septembre 2019

Le Président de séance :
Mendiboure Michel

Le Vice-président de séance :
Lambert Christophe

La Secrétaire de séance :
Picard-Mendiboure Marie José

P.J. Copies des rapports d'activités et financiers ainsi que le rapport moral.